Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
027-200076776-20230322-CA23-07-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2023

Seine Normandie AGGLOMÉRATION

CIAS

Délégués :	
En exercice :	23
Présents :	13
Pouvoirs :	4
Votants :	17
Suffrages exprimés :	17
Ont voté pour :	17
Ont voté contre :	0
Abstentions :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

****

Conseil d'administration du 22 mars 2023

****

DELIBERATION N°CA/23-07
- Finances et prospectives -

Budget Principal – Compte de gestion 2022

Les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués le 17 mars 2023, se sont réunis lors de la séance du Conseil du Centre Intercommunal d'Action Sociale sous la Présidence de Madame Pieternella COLOMBE, le 22 mars 2023 à 18h30.

Etaient présents : Pieternella COLOMBE, Geneviève CAROF, Catherine DELALANDE, Annick DELOUZE, Evelyne HORNAERT, Pascal LEHONGRE, Jocelyne RIDARD, Sophie AROUET, Stéphanie BARDIN, Sylvie GOULAY, Nicole LELARGE-TORILLEC, Béatrice MOREAU, Chantal SIMONETTI

Absents : Rémi FERREIRA, Martine VANTREESE, Philippe CLERY-MELIN, Jan-Cédric HANSEN

Absents excusés : Frédéric DUCHÉ, Catherine MIKLARZ

Pouvoirs : Guy BURETTE donne pouvoir à Pieternella COLOMBE, Yves ETIENNE donne pouvoir à Evelyne HORNAERT, Céline MIRAUX donne pouvoir à Pascal LEHONGRE, Gilles ROYER donne pouvoir à Annick DELOUZE

Délibération

Le conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.5211-10 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux centres communaux d'action sociale et aux centres intercommunaux d'action sociale ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/17-269 du 28 septembre 2017, portant création du centre intercommunal d'action sociale de SNA ;

Vu la nomenclature comptable M14 CIAS ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant le compte administratif 2022 est conforme au compte de gestion présenté par le comptable public,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'adopter le compte de gestion 2022 du Trésor Public au titre du budget principal du Centre intercommunal d'action sociale de Seine Normandie agglomération.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de la date de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

Article 4 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Pour le Président, par délégation,
La Vice-présidente,

Pieternella COLOMBE

Résultats budgétaires de l'exercice

34100 - CIAS DE SNA Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 615,85	1 653 625,67	1 663 241,52
Titres de recette émis (b)	2 582,00	1 313 593,82	1 316 175,82
Réductions de titres (c)		50 874,69	50 874,69
Recettes nettes (d = b - c)	2 582,00	1 262 719,13	1 265 301,13
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 615,85	1 653 625,67	1 663 241,52
Mandats émis (f)		1 911 314,86	1 911 314,86
Annulations de mandats (g)		470 784,95	470 784,95
Depenses nettes (h = f - g)		1 440 529,91	1 440 529,91
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 582,00		
(h - d) Déficit		177 810,78	175 228,78

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

34100 - CIAS DE SNA Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	7 033,85		2 582,00		9 615,85
Fonctionnement	207 828,43		-177 810,78		30 017,65
TOTAL I	**214 862,28**		**-175 228,78**		**39 633,50**
II - Budgets des services à caractère administratif					
34101-SCE AIDE A DOMICILE - CIAS SNA					
Investissement	-3 210,95		40 550,73		37 339,78
Fonctionnement	-511 803,00		693 158,97		181 355,97
Sous-Total	**-515 013,95**		**733 709,70**		**218 695,75**
TOTAL II	**-515 013,95**		**733 709,70**		**218 695,75**
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	**-300 151,67**		**558 480,92**		**258 329,25**